

JEUX DE DONNEES DE REFERENCE

NOMENCLATURE

Précision de l'altitude

Code: 172

Date de mise à jour : 18/10/2010

Valeur(s) possible(s):

Code	Mnémonique	Libellé	Définition	Statut	Création	Modification
0	Précision inconnue	Précision inconnue	La précision est inconnue quand aucune information n'est disponible sur le niveau d'exactitude de l'altitude.	Validé	11/08/1998	18/10/2010
1	Cote relevée (cm)	Cote relevée (précision du centimètre)	L'altitude est dite 'relevée' quand elle a une précision de l'ordre du centimètre. Il s'agit par exemple d'une altitude relevée par un géomètre.	Validé	11/08/1998	18/10/2010
2	Cote mesurée (m)	Cote mesurée (précision du mètre)	L'altitude est dite 'mesurée' quand elle a une précision de l'ordre du mètre. Il s'agit par exemple d'une altitude mesurée à l'aide d'un GPS.	Validé	11/08/1998	18/10/2010
3	Cote établie (Dm)	Cote établie (précision du décamètre)	L'altitude est dite 'établie' quand elle a une précision de l'ordre du décamètre. Il s'agit par exemple d'une altitude établie à l'aide d'une carte d'une échelle supérieure ou égale au 50.000.	Validé	11/08/1998	18/10/2010
4	Cote estimée (Km)	Cote estimée (précision du kilomètre)	L'altitude est dite 'estimée' quand elle a une précision de l'ordre du kilomètre. Il s'agit par exemple d'une altitude assimilée à la cote d'un autre repère connu dans les envions.	Validé	11/08/1998	18/10/2010

 Consulter la donnée (XML)

 Imprimer